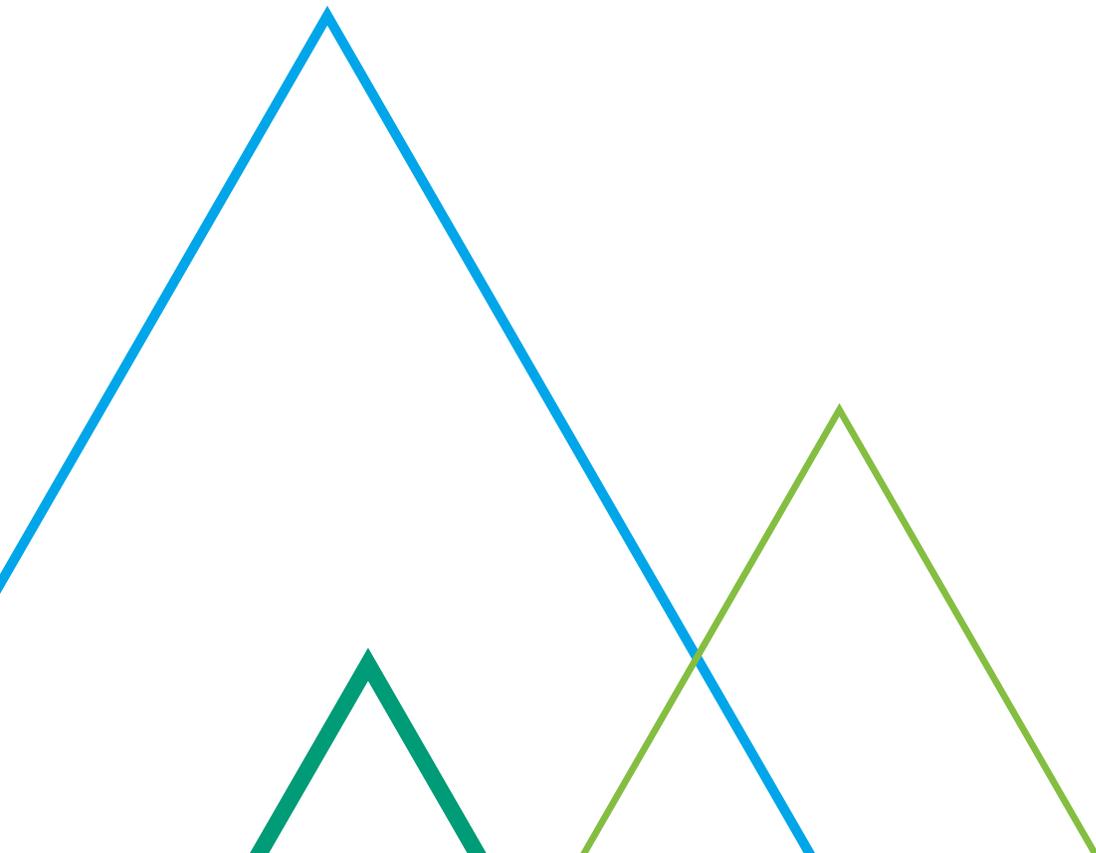




Inventaire des émissions de gaz à effet de serre 2022

GAAMA s.e.n.c.

Rapport annuel - 13 avril 2023



1. Introduction

L'objectif de cet inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) est d'identifier les principales sources d'émissions de GES de l'organisation, de quantifier la contribution de chacune de ces sources et d'établir l'empreinte carbone totale de l'organisation pour une période spécifique.

2. Quantification des émissions de GES

Cet inventaire des émissions de GES s'échelonne sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et considère les émissions directes (portée 1) ainsi qu'indirectes (portées 2 et 3).

2.1 Émissions de portée 1

Les émissions directes sont des émissions émanant de sources qui sont directement contrôlées par l'organisme. Dans le cadre de cet inventaire, celles-ci correspondent à la combustion de combustibles fossiles pour le transport chez les clients ou rencontres d'affaires. À noter que le transport pour se rendre au travail n'est pas considéré, sauf dans le cas de Gaétan dont la place d'affaire est à Longueuil.

Tableau 1. Émissions directes 2022

Émissions de GES pour l'année 2022		
	kg CO _{2eq}	%
Transport à essence	5 623	100

2.2 Émissions de portée 2

Les émissions de GES d'énergie indirectes de portée 2 sont les émissions de GES provenant de la production d'électricité consommées dans les opérations d'équipements et fournies par des sources provenant de l'extérieur du périmètre organisationnel.

Tableau 2. Émissions indirectes de portée 2 - 2022

Émissions de GES pour l'année 2022		
	kg CO _{2eq}	%
Transport électrique	1	100

2.3 Émissions de portée 3

Les émissions de GES d'énergie indirectes de portée 3 sont des émissions qui résultent des activités de l'organisme, mais qui proviennent de sources qui sont sous le contrôle d'une autre entreprise, par exemple les émissions résultant de la disposition des matières résiduelles, de l'alimentation, du matériel technologique et de la papeterie.

Tableau 3. Émissions indirectes de portée 3 - 2022

Émissions de GES pour l'année 2022		
	kg CO _{2eq}	%
Alimentation	355	36
Déchets	16	2
Technologie	594	61
Papeterie	10	1
Total	974	100

3. Total des émissions de gaz à effet de serre

Le tableau ci-dessous dresse le sommaire des émissions de GES.

Tableau 4. Total de l'inventaire de GES annuel - 2022

Émissions de GES pour l'année 2022		
	kg CO _{2eq}	%
Émissions directes – Portée 1	5 623	82
Émissions indirectes – Portée 2	1	0
Émissions indirectes – Portée 3	974	18
Total	6 588	100

Le total des émissions de GES de GAAMA pour l'année 2022 s'élève à 6,6 t de CO_{2eq}. Les principales sources d'émissions de GES sont :

- d'origine directe, dû principalement à la combustion d'énergie fossile à des fins de transport pour un total de 5 623 kg de CO_{2eq} ou 85 %.
- d'origine indirecte, dû principalement à l'utilisation du matériel technologique (cellulaires, ordinateurs) pour un total de 594 kg de CO_{2eq} ou 9 %.

4. Mesures d'atténuation

La direction de GAAMA encourage ses employés et employées à adopter un mode de vie durable par, notamment, l'utilisation de transports verts et transports actifs pour se rendre au travail. Il est donc intéressant de quantifier les émissions de GES évitées grâce aux différentes mesures d'atténuation adoptées par l'équipe :

- Covoiturage
- Déplacements à pied ou à vélo
- Utilisation d'un véhicule électrique

Un scénario de référence a été comptabilisé permettant de comparer ensuite la situation de l'inventaire. Celui-ci considère que l'ensemble des employés utilise un véhicule à essence 5 jours/5 pour venir au travail.

Tableau 5. Bilan des mesures d'atténuation - 2022

	kg CO _{2eq}
Émissions GES - Référence	2 144
Émissions GES – Actuel	1 428
Réduction	716

Ainsi, les mesures d'atténuations adoptées par l'équipe ont permis d'éviter l'émission de 716 kg de CO_{2eq} durant l'année 2022.

5. Signature

Ce rapport de GES a été inspiré par la norme ISO 14064-1 :2018, mais n’a pas été rédigé de manière indépendante puisque l’auteure est partie prenante de l’entreprise. Il respecte toutefois les principes d’ingénierie et méthodes reconnues.

Rédigé par :

Marie Tremblay

Stagiaire en efficacité énergétique industrielle

418-509-1861

mtremblay@gaama.ca

Vérifié par :

Andrée-Anne De Gagné, ing. MBA

Directrice

230 – 2100 rue King Ouest, Sherbrooke (Qc)

819-993-6971

adegagne@gaama.ca

